ATTESTATION DE STAGE

(à remettre au stagiaire à l'issue du stage)

0			11		
Ora	anis	me	a a	CCU	911

Nom (ou Raison Sociale) : Eiffage Energies Systèmes - Clemessy

Adresse: Avenue des Hauts Grigneux

76420 BIHOREL

Téléphone: 02 35 12 84 44

Mél: antoine.corompt@eiffage.com

Certifie que

Sta	giaire			
Nom: WINTREBERT Prénom: Mathéo Adresse: 11 nue Julien Vaillant 08300 TAG Tel: 0632682666 Mel: matheo	Sexe: F [M [X] NON . Wintre best @orange	Né(e) le : 25/04/2000		
ÉTUDIANT EN (intitulé de la formation ou du cursus de l'enseignement supérieur suivi par le ou la stagiaire) : 1BTS 2 SERV.INFORMATIQ ORGAN JERE ANNEE				
AU SEIN DU LYCÉE MONGE				

a effectué un stage prévu dans le cadre de ses études

	Stage
Date : du Repré	sentant une durée totale de semaines

La durée totale du stage est appréciée en tenant compte de la présence effective du stagiaire dans l'organisme, sous réserve des droits à congés et autorisations d'absence prévus à l'article L.124-13 du code de l'éducation (art. L.124-18 du code de l'éducation). Chaque période au moins égale à 7 heures de présence consécutives ou non est considérée comme équivalente à un jour de stage et chaque période au moins égale à 22 jours de présence consécutifs ou non est considérée comme équivalente à un mois.

MONTANT DE LA GRATIFICATION VERSÉE AU STAGIAIRE

Le stagiaire a perçu une gratification de stage pour un montant total de €

L'attestation de stage est indispensable pour pouvoir, sous réserve du versement d'une cotisation, faire prendre en compte le stage dans les droits à retraite. La législation sur les retraites (loi n°2014-40 du 20 janvier 2014) ouvre aux étudiants dont le stage a été gratifié la possibilité de faire valider celui-ci dans la limite de deux trimestres, sous réserve du versement d'une cotisation. La demande est à faire par l'étudiant dans les deux années suivant la fin du stage et sur présentation obligatoire de l'attestation de stage mentionnant la durée totale du stage et le montant total de la gratification perçue. Les informations précises sur la cotisation à verser et sur la procédure à suivre sont à demander auprès de la sécurité sociale (code de la sécurité sociale art. L.351-17 – code de l'éducation art..D.124-9).

FAIT à Bihad LE 6/7/2023

Cachet, Nom, fonction et signature du représentant de l'organisme d'accueil

EES - Clemessy

Aéronautique, Spatial et Transport Avenue des Hauts Grigneux - BP 53 76420 BIHOREL

Robert PANTIC RosponsoSG BE. TEK 02-35 12 84 44 Siret 945 752 137 01178